



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 18 FEVRIER 2021**

Feuille de présence Vidéoconférence

Collège "Associations"

N° Adhérent	Raison sociale	Nom Président	Prénom	Connexion
10014	Terroirs de l'Ardenne	CHEVANNES	Jean-Yves	Non
10004	Bords de Meuse et de Semoy	GUIOST	Angéla	Pouvoir à Michèle MAIRE
10053	Semoy VTT Club	AVRIL	Mathias	Excusé
10051	Clos Belle Rose	DEJENTE	Julien	Non
10048	Miellerie du Château	DUCHATEAU	Olivier	Non
10052	Les sentinelles de Charlemont	GAULAIN	Pascal	Non
10010	A. M. P. B.	GIBOUT	Bernard	Non
10008	Nature et Avenir	FERRY	Lionel	Pouvoir à Jean Pierre PENISSON
10012	Ardennature.com	THONNART	Benoît	Non
10005	S. H. N. A.	PENISSON	Jean-Pierre	Oui
10007	A. R. E. L.	MLECZAK	Marie-José	Non
10001	La Bras'seris d'Ardennes	SERIS	Jean	Oui
10002	Montcornet remonte le temps	MONEDIERE	Chantal	Oui
10011	Thiérache Ardennaise Animation	MILHAU	Jean-Louis	Oui

Collège "individuels"



N° Adhérent	Nom	Prénom		Connexion
26	DUJEUX	Joël		Oui
124	MAIRE	Patrick	Président	Oui
150	MALHOMME	Yann	Trésorier	Oui
133	MARELLE	François		Oui
7	MASSON	Bernard	Membre	Oui
	MAQUART	Yannick	Membre	Oui
27	VERITA	Francis	Vice-président	Oui
80	CARUEL	Gilles		Oui
48	DURBECQ	Bertrand		Oui
14	FONTAINE	Guy	Secrétaire Adjoint	Excusé
105	GRULET	Adeline		Pouvoir à Jean SERIS
65	MARION	Dominique		Oui
172	ROUY	Cyril		Non
169	MAIRE	Michèle	Secrétaire	Oui
183	MOLET	Stéphanie	Trésorière Adjointe	Oui
184	JOWIK	Christophe		Oui

Ouverture de la séance du Conseil d'Administration à 18 H 10.

Le quorum est atteint, 17 connectés et trois pouvoirs.


Patrick MAIRE, Président, ouvre la séance en remerciant les administrateurs connectés en visioconférence et en reprenant l'adage suivant :



Le Président indique que M Jean Yves CHEVANNES était connecté, lors du conseil d'administration du 28 janvier 2021, alors qu'il est mentionné le contraire dans la liste des participants. Le compte rendu de la réunion sera donc amendé.

Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 28 janvier 2020.

Après s'être assuré que l'ensemble des administrateurs ait réceptionné le document, le Président soumet à l'approbation le compte rendu du Conseil d'administration du 28 janvier 2021 ainsi que de l'erratum au compte rendu de la séance du 17 décembre 2021.

Le Président demande donc que soit procédé au vote par l'affichage de la  sur les écrans.

Le compte rendu ainsi que l'erratum sont approuvés à l'unanimité.

Activités des Amis au sein des instances du PNRA

En introduction, le Président évoque la participation des Amis du PNRA au sein des commissions du PNR des Ardennes depuis le dernier Conseil d'administration :

- 04 février : Commission "Aménagement Durable"
Réunion de Bureau des Amis du PNRA
- 09 février : Commission Natura 2000
- 10 février : Conseil scientifique
- 15 février : Commission "Aménagement Durable"
- 17 février : Commission "Promotion du Territoire"
- 18 février : Commission "Valorisation des Ressources Naturelles"

Le Président rappelle l'importance de la transmission d'une remontée des travaux de commission à l'association par les délégués.

Il remercie d'ailleurs les délégués de commissions, Yann MALHOMME et Yannick MAQUART pour la communication de leurs prises de notes, ou relevés de décisions.

Yannick MAQUART indique que tous les comptes rendus des commissions sont mis en ligne que le site intranet du PNRA.

Le Président mentionne que l'accès n'est pas possible pour tout le monde. Seuls ceux qui sont membres des commissions ont un accès pour la commission au sein de laquelle ils participent. Il est alors possible de télécharger les comptes rendus (démarche incontournable). Francis VERITA complète en précisant que le périmètre des accès est différent que l'on soit élu, Président ou Vice président des Amis ou membre d'une commission. Il conviendra toutefois de

vérifier si le Président des Amis a un accès à l'ensemble des commissions. La rubrique du Conseil scientifique n'est pour l'instant pas encore créée.

Yannick MAQUART propose que soit transmis un relevé des décisions ainsi que la position exprimée au nom des Amis du PNRA. Il se déclare en capacité de transmettre à tous les membres de sa commission les éléments. Néanmoins, il sollicite que soit clarifié qui a accès à quoi ?

Jean Pierre PENISSON sollicite une communication écrite afin de pouvoir retravailler dessus.

Organisation de l'Assemblée générale 2020

A. Acquisition de moyens techniques en facilitant la tenue

L'Assemblée générale 2020 des Amis du PNRA se tiendra le 27 mars 2021 en Visioconférence avec une présence physique restreinte ou nulle, conformément au vote du Conseil d'administration du 28 janvier 2021.

Lors de la réunion de bureau du 14 février 2021, a été votée à l'unanimité l'acquisition par les Amis de l'équipement nécessaire pour en assumer l'organisation :



Un vidéoprojecteur,

Une table de mixage vidéo permettant de gérer la visioconférence :

Pour l'image : deux caméras vidéo en complément de la présentation projetée et transmise aux membres connectés. Une régie permet de présenter en plein écran et en Teams l'image des intervenants présents et connectés



Une sono portable

Pour le son : Trois micros (2 sans fil, un filaire et un cravate) couplés à la sono autorisent la prise de parole en salle. Les membres connectés entendent et peuvent s'exprimer.

Les connectiques requises



Pour le Président, il est primordial que les membres de l'association "en ligne" ou en présentiel voient tout et voient tout le monde. Il est essentiel de lutter contre le sentiment d'isolement que le contexte sanitaire et les visioconférences peuvent entraîner.

Pour relever ce défi, Dominique CENDRE, Vice président de la Rotonde de Mohon, et l'un de ses amis agissant à l'AREL occuperont les fonctions de régisseurs. Ils sont également d'accord pour transmettre leurs savoirs aux membres des Amis qui seraient intéressés par cette pratique.

Le Président adresse ses remerciements à ces deux "volontaires" pour leur contribution et pour leur proposition de formation.

Des répétitions seront organisées pour apprendre à utiliser le matériel avec eux.

A l'issue de l'Assemblée générale, un sondage sera réalisé auprès des membres afin de recueillir les critiques positives et négatives quant à son organisation ainsi que les axes de progrès proposés.

Le Président indique, que ce matériel a pour vocation également d'être mis à disposition des membres du collège "Associations", afin de les aider dans leur fonctionnement. Toutefois un travail est à conduire afin d'en déterminer les modalités : Qui assure le prêt ? Quel(s) Ami(s) sachant s'en servir est (sont) susceptible(s) d'accompagner ce prêt ?

Le Président lance donc un appel afin d'identifier les besoins.

Le Président aborde un point spécifique susceptible d'impacter l'organisation de l'Assemblée générale.

✓ Les mesures COVID en vigueur au 3 février 2021 stipulent :

- Les salles des fêtes, salles polyvalentes, salles de réunion ou de quartier

sont fermées au public, à l'exception de :....

réunions de personnes morales ayant un caractère

***obligatoire** ;*

Pour les activités autorisées à titre dérogatoire

le port du masque est obligatoire,

les personnes accueillies ont une place assise,

avec respect des règles de distanciation physique

(un siège sur deux).

L'accès aux espaces permettant des regroupements est interdit

et aucun moment de convivialité ne peut être organisé

(café de bienvenue, repas ou verre de l'amitié).

CES MESURES SONT SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER !

Un mail a été transmis à la Préfecture. Ces mesures ont été confirmées. Néanmoins s'agissant d'une Assemblée générale, sa tenue est autorisée si les conditions sont respectées scrupuleusement et le « tout visioconférence » est préconisé..

Le Président exprime son ressenti quant aux conditions dans lesquelles la réunion va se tenir. Il déplore l'absence de moments de convivialité et d'échanges directs.

Il rappelle l'importance de **retrouver un rythme** de tenue des instances obligatoires "conformes", de procéder à **l'élection d'un Conseil d'administration stabilisé**, avec des échéances qui permettent aux administrateurs de se projeter dans leurs candidatures, y compris au sein des commissions du PNRA, pour ainsi obtenir un vivier pour ces dernières. Ceci facilitera l'engagement dans une démarche proactive visant le **recrutement de nouvelles "chevilles ouvrières"**.

B. Rétro-planning à la réunion du 27 mars 2021

1. Modalités d'envoi des convocations

La Président souhaite que les convocations soient transmises entre le 10 et le 13 mars 2021 (dernier délai), par courriel, à tous les membres actifs c'est à dire à jour de leur cotisation 2020.

a) Envoi de la convocation et pièces jointes

A la **convocation** proprement dite précisant l'ordre du jour, seront joints :

- Une **déclaration de participation** précisant la présence physique ou la connexion par visioconférence
Le lien sera transmis par courriel à 8 h 30 le 27 mars 2021
- Un **pouvoir** pour un suppléant en cas d'absence
- Un **document de candidature à un poste d'administrateur** et si oui, **positionnement** ou non sur un poste de représentation des Amis **au sein d'une commission PNRA**.
- Un **descriptif des modalités de vote**.

Le **retour de ces documents** est demandé **pour le 20 mars au plus tard** en raison de conditions matérielles d'organisation. Il est important de connaître, en cas de nécessité de réserver une salle, le nombre de personnes en présentiel afin de respecter les conditions sanitaires.

La secrétaire propose que la période de transmission des convocations soient avancées d'une semaine pour sécuriser l'organisation. Elle estime qu'un retour des documents une semaine avant est trop court.

La proposition est soumise au vote.

Proposition acceptée à l'unanimité d'avancer l'ensemble du planning d'une semaine

Le Président indique que les statuts prévoient que les scrutins soient à bulletin secret. Pour respecter cette disposition, lors de visioconférence, une solution informatique sécurisée a été proposée par Yann MALHOMME.

Gilles CARUEL informe les administrateurs qu'étant vacciné, il souhaite être en présentiel lors de l'Assemblée générale.

Le président explique qu'il est initialement prévu, sauf dégradation du contexte sanitaire, à minima, que soient en présentiel :

- Les membres du Bureau ;
- Le Président et la directrice du PNRA.

La présence de Gilles CARUEL est donc possible.

Sachant que le lieu pourrait être la salle de réunion à la maison du Parc ou celle de la Renwez. Les règles de distanciation pouvant ainsi être respectées.

b) Liste de diffusion



Les sénateurs et députés sont conviés à l'Assemblée générale.

Le Président sollicite les administrateurs à se prononcer quant à l'extension de la liste des invités aux Présidents des communautés de communes, à la presse locale, etc...

Il précise que la participation du Président et de la directrice du PNRA est prévue dans le cadre de la convention Amis/PNRA. M CORDIER participe en tant que membre des Amis.

Un échange s'instaure entre les participants.

Pour Yannick MAQUART, la problématique de la communication a déjà été évoquée. Il est important de convier la presse locale.

Francis VERITA circonscrit les invités, non adhérents, aux composantes des financeurs, c'est à dire aux membres du Bureau syndical voire au Conseil départemental. Les élus sont conviés mais ne doivent pas s'inclure dans le débat. En ce qui concerne les élus adhérents des Amis, ils sont là en tant que membres. Pour lui, l'erreur serait de tenir l'Assemblée générale à huit clos.

Bernard MASSON indique qu'il est fondamentalement opposé que quelqu'un qui n'est pas membre participe à des instances. En ce qui concerne la presse locale, il évoque le risque d'interprétations qui peuvent être faites.

Dominique MARION répond qu'au sujet de la communication, il y a la possibilité de limiter le risque en élaborant et transmettant un communiqué de presse, en provoquant une rencontre avant ou après.

Joël DUJEU propose qu'une réflexion soit menée pour inviter les personnes civiles qui contribuent à l'environnement.

En réponse, des administrateurs indiquent qu'il y a un risque à oublier des personnes et cela pourrait être mal perçu, mais aussi que ces personnes ont la possibilité d'adhérer à l'association.

Aux termes des échanges, il est décidé à l'unanimité que seront conviés en sus de la liste actuelle : les membres du bureau syndical et le Conseil général.

Le Président indique donc que des contacts doivent être pris dès la fin février pour réserver une salle. Il appelle à la participation de volontaires dès le 26 mars 2021, veille de l'Assemblée générale afin de pouvoir préparer la salle : installation du matériel, répétition et aménagement de l'espace.

Il évoque de nouveau que fin mars l'application des règles sanitaires en vigueur pourront nous imposer un 100 % visioconférence.

c) Présentation de l'ordre du jour

PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 27 MARS 2021

ORDRE DU JOUR ET INTERVENANTS

- | | | |
|---------|--|---------------------------|
| ➤ 09h30 | Accueil | Secrétaires et Trésoriers |
| ➤ 09h45 | Rapport moral du Président | Président |
| | Rapport d'activités instances | Secrétaires |
| | animations | Président |
| ➤ 10h15 | Rapport financier du Trésorier | Trésoriers |
| ➤ 10h30 | Montant de la cotisation annuelle (2022) | Trésorier |
| ➤ 10h35 | Rapport d'orientations | Président |
| ➤ 11h00 | Parole ouverte | Vice-président |
| ➤ 11h30 | Constitution du Conseil d'Administration | Président |
| ○ | <u>12h15 – Fin des travaux ou Réunion annuelle des Amis !! ???</u> | |

Le Président reprend alors l'idée qui a été émise lors d'un précédent Conseil d'administration d'organiser une "Réunion annuelle d'information" conjointe avec le PNRA. Celle ci est prévue dans la convention Amis/PNRA. L'objectif est de provoquer une rencontre entre les membres des Amis et les équipes opérationnelles du PNRA. Compte tenu du contexte, il propose de **différer** cette dernière dès que cela sera possible d'un point de vue sanitaire, par exemple **au 4ème trimestre 2021**.

Puis il ouvre le débat.

Dominique MARION approuve cette idée, indiquant que dans les années passées, était organisé un repas. Mais elle s'interroge sur la disponibilité des agents du PNRA pour participer à un tel évènement un samedi.

Le Président indique que cela fait partie des termes de la convention. De plus il est régulier que des salariés soient présents à des manifestations organisées le samedi, telle la fête du parc.

Pour Francis VERITA, les moments de convivialité avec les services du PNRA sont nécessaires, ils favorisent la rencontre.

Pour le Président, le principe de ces échanges est de se réunir et pour agir en commun, pour que les adhérents des Amis aient une connaissance du parc et des équipes du PNRA. Cela va au delà d'un moment de convivialité.

Yannick MAQUART exprime son adhésion à cette perspective de provoquer un échange constructif qui pourrait se dérouler sur une demi ou une journée, les formes pourraient en être diverses : un stand par commission. L'objectif secondaire pourrait être la création d'une dynamique.

Le Président pose la question de l'organisation d'une telle manifestation.

Francis VERITA se déclare prêt à y travailler.

Proposition est faite de constituer un groupe de travail qui présenterait ses propositions en bureau pour validation en Conseil d'administration en lien avec la directrice du PNRA.

Le groupe de travail est composé de Francis VERITA, Yannick MAQUART et Michèle MAIRE.

C. Composition du Conseil d'administration 2021

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RAPPELS DES STATUTS ACTUELS

En préalable, le Président rappelle le contenu de l'article 9 régissant au sein des statuts actuels de l'association le Conseil d'administration.

« Article 9 - Conseil d'Administration

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 9 à 30 membres issus de représentations organisées et d'individuels.

Les administrateurs sont élus au scrutin secret (1), pour 3 ans, par l'Assemblée Générale, et choisis dans la catégorie des membres actifs (2) jouissant de leurs droits civils.

Les membres sont rééligibles.

Le conseil d'Administration est renouvelé chaque année par tiers.

1. Non mis en œuvre dans les faits !

2. Les membres actifs sont ceux qui auront versé leur cotisation annuelle. (Art. 7)

Puis il pose la situation au regard de la future composition de cette instance.

Quatre administrateurs arrivent en fin de mandat.

Trois au sein du collège "Associations" :

- Terroir de l'Ardenne (Jean Yves CHEVANNES)
- Les sentinelles de Charlemont (Pascal GAULAIN)
- Ardennature.com (Benoît THONNART)

et un au niveau du collège "Individuels":

- Adeline GRULET.

Jean Yves CHEVANNES et Adeline GRULET sont par ailleurs élus locaux siégeant au Comité syndical du PNRA.

Le Président réaffirme la nécessité de recueillir la position, les intentions de chaque administrateur, d'identifier les candidatures aux instances (CA, Bureau) mais aussi pour représenter les Amis au sein d'une instance du PNRA (Commissions).

Les questions sont :

1. Les administrateurs en fin de mandat demandent-ils le renouvellement de ce mandat ?

Jean Yves CHEVANNES contacté par le Président a confirmé son intention de solliciter le renouvellement de son mandat.

2. Quels sont les administrateurs qui souhaiteraient démissionner en cours de mandat ?

Le Président informe les administrateurs qu'à ce jour deux personnes ont fait part de leur intention de ne pas poursuivre au sein de l'équipe : Guy FONTAINE (administrateur, membre du bureau des Amis, secrétaire adjoint), et Bernard GIBOUT (administrateur, représentant de l'A.M.P.B.). Néanmoins le 17 février 2021, ce dernier a transmis un mail au sein duquel il exprimait qu'il avait reconsidéré sa position et poursuivait.

Le Président invite les participants à s'exprimer.

Bernard MASSON demande si la situation d'Ardennature.com est réglée. Le Président répond par la négative. Yann MALHOMME complète en indiquant avoir eu un échange avec Benoît THONNART, son président. Il souhaite en premier lieu voir en interne de son association avant de se projeter en externe.

Le président indique que de toute manière c'est son Conseil d'administration qui décide.

Bernard MASSON évoque alors le fait qu'au niveau des commissions, la représentation n'est pas assurée. Le Président confirme mais indique qu'il participe aux commissions en raison de l'absence de membres qui devraient siéger. Les Amis sont donc toujours représentés. Il poursuit en mentionnant qu'une ou deux absences sont admises, mais qu'une absence totale pose d'autres questions. Pour lui, c'est à Ardennature.com de décider, c'est cette structure qui est adhérente et qui a désigné Benoît THONNART pour la représenter. Il précise qu'ils ont renouvelé leur adhésion pour 2021. Les Amis sont invités à siéger au sein de leur CA. Ils ont posé une exigence, celle de participer à une et une seule commission : « Promotion du Territoire ».

Le Président des Amis a prévu de recontacter le Président d'Ardennature.com. Il devra apporter une réponse.

Francis VERITA mentionne qu'au sein de la commission « communication », il y a également un départ.

Pour le Président, si Ardennature.com a des demandes, les Amis seront amenés à statuer. Mais pour participer à une commission, s'il y a dix candidatures, le CA des Amis est souverain pour trancher. Le bureau donnera un avis préalable.

Le Président demande donc aux membres connectés s'ils repartent pour l'année prochaine ?

S'ils souhaitent participer à une commission ?

Yann MALHOMME souhaite poursuivre.

Bernard MASSON explique que son activité professionnelle ne lui permet pas une grande disponibilité surtout pour des réunions en après midi. Il laissera volontiers sa place s'il n'y a d'autres candidats, sinon il poursuit.

Le Président salut son omniprésence lors du dernier Conseil scientifique.

Francis VERITA déclare s'être engagé pour soutenir le nouveau Président dans sa prise de fonction. Il souhaite poursuivre en 2021 mais s'interroge pour 2022. Toutefois, pour accompagner, il restera au sein des Amis.

Pour lui, il convient dès à présent de faire des appels pour recruter de nouveaux membres.

Gilles CARUEL interroge sur les conditions du renouvellement tous les 3 ans des administrateurs. A été énoncé une fin de mandat pour 4 d'entre eux. Mais si le CA est composé de 30 membres, il devrait s'agir de 10 membres sortants.

Le Président indique qu'une relecture des statuts et du règlement intérieur sont en cours pour clarifier et rendre lisible le fonctionnement. Le groupe de travail, composé de Yann MALHOMME et Michèle MAIRE, lui a, d'ailleurs, demandé de rédiger ses constats. Il annonce qu'avant la fin de l'année, une Assemblée générale sera provoquée pour une relecture de ces deux textes. Les adhérents sont donc invités à se prononcer.

Gilles CARUEL indique que pour lui quand on est renouvelable, pourquoi ne pas attendre et démissionner à l'échéance.

Le Président mentionne que la complexité s'est accrue avec l'évolution du nombre des membres et leurs arrivées successives. Ce qui crée des temporalités différentes.

Bernard MASSON propose que la composition de tous les CA soit communiquée. *"Il y avait un nombre défini, et le nombre à augmenter pour pouvoir laisser de la place"*. La durée du mandat est de trois ans renouvelable.

Le Président reprend en stipulant que le CA fonctionne avec des personnes qui se connectent. Qu'il y a des membres qui travaillent sur les documents et qui vont faire des propositions. De plus la loi 1901 pose un cadre tout en permettant beaucoup de souplesse. Il clos ainsi le débat.

Aucun administrateur présente ne manifeste d'intention de ne pas poursuivre.

Point sur les investissements

Comme précédemment évoqué dans la présentation de la préparation de l'Assemblée générale, le Président reprend les équipements dont les Amis viennent d'entrer en possession : vidéoprojecteur, table de mixage vidéo, et une sono portable.

Il en profite pour remercier Brice PAQUATTE du Service Communication de la Ville de Charleville-Mézières pour ses conseils avertis.

Le bureau du 4 février 2021 a acté la création d'un groupe de travail visant à l'acquisition de matériel de communication : objets permettant l'organisation de stand dédié aux Amis et de signalisation des Rendez-vous avec le Parc ainsi que d'autres supports tels des vêtements distinctifs floqués aux Amis du PNRA (casquettes, parkas, coupe vent,) ou encore des badges, autocollants, etc.

Yann MALHOMME et Bernard MASSON se sont portés volontaires pour conduire ce projet. Tous deux confirment que les démarches sont en cours, des contacts ont déjà été pris notamment avec des fournisseurs de vêtements professionnels.

Point financier

Les Amis sont en attente du versement de la subvention de 2000 € pour les animations 2020 et la subvention 2021 peut être provisionnée.

La situation budgétaire de l'association est la suivante :

Avoir au 31/12/2020		9 628,16 €	
Recettes		Dépenses	
Adhésions organisations 2020	0,00 €	Sorties 2021	0,00 €
Adhésions individuelles 2020	0,00 €	Assurance 2021	200,45 €
Adhésions organisations 2022	0,00 €	Frais Inventaire Bernaches	0,00 €
Adhésions individuelles 2022	0,00 €	Frais bancaires 2021	66,92 €
		Remboursement frais kilométriques	0,00 €
Adhésions individuelles 2021	410,00 €	Achat équipements	2 664,77 €
Adhésions organisations 2021	200,00 €		
Subvention PNR	0,00 €		
Remboursement PNRA	0,00 €		
Rétrocession Frais kilométriques	0,00 €		
Sorties 2020	0,00 €	Frais divers	0,00 €
	610,00 €		2 932,14 €

Instances

Subvention en attente	7 500,00 €	Equipement	2 500,00 €
Partenariat	1 000,00 €	Divers à apurer	30,00 €

Solde bancaire au 03/02/2021 **7 306,02 €**

Caisse **377,25 €**

Avoir au 03/02/2021 **7 683,27 €**

Les brèves

A. Accueil de deux stagiaires BTS SIO-SLAM du Lycée Monge de mai à juin

Afin d'avancer sur le projet de mise à jour du site internet des Amis, contact a été pris avec le Lycée Monge. Deux stagiaires, étudiants de première et deuxième année en BTS (section SIO-SLAM), seront accueillis au sein de l'association du 10 mai au 18 juin 2021.

Il leur incombera de procéder à l'ajout de nouvelles fonctionnalités, telles que :

- Des accès différenciés aux membres du Bureau, du CA, aux adhérents, au public ;
- Une interactivité : rendre possible les adhésions en ligne, les réservations, etc. ;
- Adapter la trame pour rendre plus visible l'actualité, l'agenda, ...
- Mettre en place des liens avec les autres associations adhérentes aux Amis,

B. Accueil de deux stagiaires BTS NDRC du Lycée Monge (un en mars, un en juin)

Le premier étudiant, élève de 2^{ème} année arrivera en mars, le second, élève de 1^{ère} année, en juin.

Leur mission consistera à participer :

- au Rendez-vous avec le Parc,
- à la création d'un support de communication (tract, flyers, affiches, ...)
- à l'accueil lors de manifestations et à la maison du parc

Les stagiaires seront installés dans le bureau mis à disposition des Amis au sein de la maison du PNRA.

Les propositions feront l'objet d'une présentation aux administrateurs au fur et à mesure de l'avancée des travaux.



Le Président formule alors un grand merci à Olivier DUCHATEAU pour le présentoir qu'il a réalisé et a déjà été livré.



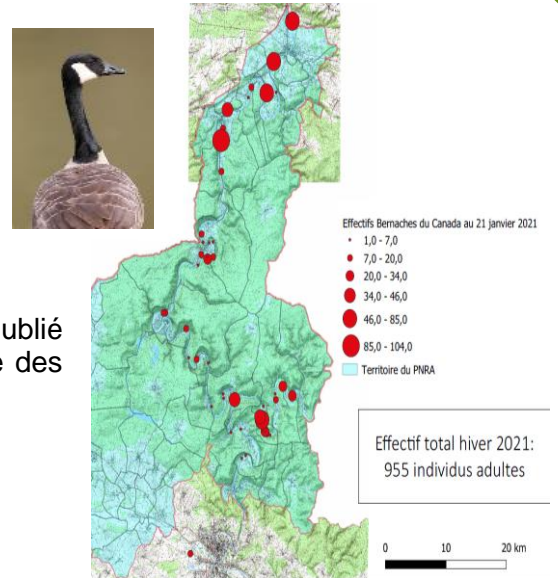
C. La relecture des statuts et du règlement intérieur

Le Président informe les administrateurs que la première réunion du groupe de travail se réunira le samedi 20 février 2021 à 14 heures.

D. Le comptage des bernaches du Canada du 21 janvier 2021

955 bernaches ont été comptabilisées le long de la Meuse et de la Semois, soit près de 100 en plus qu'en 2020 (858).
Le Président remercie les 8 Amis (es) qui ont participé.

Le Président précise que sur le site de la Préfecture a été publié un arrêté préfectoral concernant la régulation de la colonie des oies.



E. Le programme pour les Amis de février à avril 2021

➤ Jeudi 18 février 2021-14h30

Commission "Valorisation des Ressources Naturelles"

➤ Lundi 22 février 2021

Réunion de préparation du Programme Leader¹

➤ Jeudi 24 février 2021- 18h00

Bureau syndical du PNRA

➤ Lundi 8 mars 2021- 17h30

Commission "Valorisation des Ressources Naturelles"

➤ Lundi 8 mars 2021

Réunion du programme Leader

➤ Mercredi 17 mars 2021 – 9h30

Commission « Marque Parc »

➤ Jeudi 18 mars 2021- 18h00

Réunion de bureau des Amis

➤ Mercredi 24 mars 2021

Comité syndical du PNRA

➤ Samedi 27 mars 2021 – 9h30

Assemblée Générale des Amis

➤ Jeudi 1^{er} avril 2021 – 18h00

Conseil d'administration des Amis

¹ Le Vice-président des Amis – Francis V. - y participe en qualité de Vice-Président représentant le collège civil.

- **Samedi 3 avril 2021**

Sortie Topo-guide à La Férée

Ardennes Thiérache

- **Samedi 10 avril 2021**

RdV avec le Parc à Tournavaux (Balisage-FDRP)

Vallées et Plateau d'Ardenne

- **Samedi 17 avril 2021**

RdV avec le Parc à Monthermé (Batellerie-Godillots de Lyre)

Vallées et Plateau d'Ardenne

- **Samedi 24 avril 2021**

RdV avec le Parc à Linchamps (Bourgeons-Vincent LAMOTTE)

Vallées et Plateau d'Ardenne

F. Les rendez vous du parc 2021

La brochure est en cours de finalisation, information confirmée par Sandy LAMOUREUX du service Communication du PNRA.

Il ne manque principalement que l'interview du Vice-président dans le cadre des "10 ans du Parc". La relecture du document devrait être proposée aux Amis dans le courant de la semaine du 22 février.

Le Président lance un appel aux volontaires pour la **diffusion de la brochure par les Amis.**

Les candidats peuvent se faire connaître auprès de lui.

G. Remboursement des frais de déplacement

Le président rappelle qu'il construit un outil permettant le traitement des remboursements des frais de déplacement.

Chaque représentant des Amis éligibles recevra par courriel les documents correspondants. Pour tester la fiabilité de l'outil, les Amis sont invités à **adresser leur(s) état(s) récapitulatif(s) pour les déplacements 2020** dès à présent.

La date limite de télé-déclaration de la déclaration fiscale 2021 pour l'année 2020 est fixée pour les Ardennes au jeudi 4 juin minuit.

Engagement est pris pour que les **documents soient adressés pour le 15 mai.**

Les administrateurs qui **renoncent au remboursement de leur frais doivent également le faire savoir au Président.**

H. La prévention des déchets (VALODEA)

Le président informe qu'il n'a aucune indication quant à la date de tenue de la Commission de Consultation d'Elaboration et de Suivi (CCES).

I. La déchetterie de Revin en Natura 2000

Le président aborde de nouveau ce sujet en raison d'un encart dans l'Ardennais relatif à une réponse apportée par le Maire de Revin concernant ce dossier.

ENVIRONNEMENT

“UN BOUT DE FORÊT DE FUMAY” POUR LA FUTURE DÉCHETTERIE

REVIN Le site qui a toutes les faveurs des élus communautaires pour accueillir la déchetterie se trouve sur le territoire fumacien, dans une zone protégée.

Si, lorsque Revin et Anchamps sont entrés dans la communauté de communes, nous avons récupéré une déchetterie potable, peu importe l'endroit où elle se trouvait, on n'aurait pas eu besoin d'en reconstruire une», rappelle d'entrée de jeu le président, Bernard Dekens. Mais c'était tout l'inverse : le gardien ne disposait même pas de sanitaires. Quoi qu'il en soit, les élus se sont mis en quête d'un lieu pour accueillir la nouvelle déchetterie, ce qui n'a pas été une mince affaire, loin de là. Et presque cinq ans plus tard, le dossier n'est toujours pas clos. Mais il avance enfin : deux sites sont encore en lice, chacun avec ses problématiques, financières ou administratives.

“La parcelle qui intéresse est totalement excentrée de la commune mais appartient effectivement à Fumay et est classée en zone Natura 2000”
Mathieu Sonnet, maire de Fumay

Le choix que la mairie de Revin a défendu corps et âme depuis le début, c'était le site voisin de l'actuelle déchetterie. Il n'a désormais plus les faveurs des élus communautaires. Parce que les investissements nécessaires pour l'aménager pourraient faire exploser le million d'euros de budget entériné par le conseil communautaire il y a déjà bien longtemps. Ce qui est hors de question. D'ailleurs, lors de la dernière réunion, le maire de Fromelennes, Pascal Gilliaux, avait remis le doigt sur ce point, martelant que « tout ce qui importe, c'est qu'on reste dans l'enveloppe prévue ».

VERS UNE ISSUE EN 2021 ?

Un surcoût qui serait provoqué par différentes difficultés : « Une ligne 63 000 volts passe au dessus donc il faut éloigner davantage la déchetterie ; les aménagements routiers sont importants pour y accéder ; il faut prévoir d'amener l'eau et l'assainissement qui se situent à 300 m de la déchetterie », citait lors du dernier conseil Richard Chrisment, le vice-président chargé de l'environnement à l'intercommunalité, avant d'évoquer également la problématique de la pollution des sols. « Ce qui pourrait ajouter entre 80



Le site visé pour accueillir la déchetterie de Revin, voisin des Bois-Byras, est excentré de Fumay mais appartient tout de même à la cité de l'ardaise. M. D.

et 800 euros par mètre cube pour évacuer les terres polluées », calcule l'élu d'Anchamps dont la création de la nouvelle déchetterie de Revin est devenue l'une des priorités. Ce site « nécessiterait un surcoût extrêmement important », appuie le président qui l'estime : entre 500 000 et 600 000 euros. Alors leur préférence désormais –

qui est également celle du maire de Revin et premier vice-président d'Ardenne Rives de Meuse, Daniel Durbecq – c'est l'emplacement qui fait face à l'actuelle déchetterie. Sur un site qui, comme l'actuel, se trouve sur le territoire de Fumay. Mais ils font face cette fois à une problématique toute autre : le classement des lieux en zone protégée. Et le plan lo-

cal d'urbanisme, dont la révision a commencé en 2011, est entré en application courant septembre. « La parcelle qui intéresse est totalement excentrée de la commune mais appartient effectivement à Fumay et est classée en zone Natura 2000 », confirme le maire, Mathieu Sonnet. Ce qui nécessiterait une nouvelle révision du plan local d'urbanisme. « Avec l'idée d'un déclassement du fameux site. Ce qui n'effraie pas pour autant le président Dekens. « Il y a une zone privée où se trouvent des dépôts mais l'essentiel du site se trouve sur un bout de forêt communale de Fumay, détaille l'élu. Parallèlement aux démarches de révision anticipée et d'étude d'incidence, on peut quand même avancer sur le projet pour compresser les délais et éviter de perdre trop de temps. » Parce que l'existence de la voie d'accélération et du tourne-à-gauche faciliterait la tâche pour l'accessibilité au site qui serait, de fait, moins coû-

teux que celui situé de l'autre côté de la chaussée. « Ce type d'aménagement, c'est tout de suite 250 000 euros », compte Richard Chrisment. Une demande de certificat d'urbanisme a été déposée, ce qui permet au Parc naturel régional d'émettre un certain nombre de préconisations (lire ci-contre). Et l'espoir, désormais, est de boucler l'interminable dossier « déchetterie » le plus vite possible. « On pourrait parvenir à sortir de cette affaire à l'été 2021, avec l'autorisation de construire. » ■

MELANIE DEMAREST

UN SITE CLASSÉ EN ZONE PROTÉGÉE

Sur le plan local d'urbanisme de Fumay, accessible sur le site internet de la Ville, on apprend que le site préféré par Ardenne Rives de Meuse pour accueillir la future déchetterie de Revin est situé en zone Np. « Chaque parcelle du cadastre a une destination, un usage pour lequel elle est réservée, explique Marie Bourdon, chargée de mission aménagement au Parc naturel régional des Ardennes. U pour les habitations ou commerces de proximité, AU pour « à urbaniser », UZ pour l'urbanisation destinée à l'industrie ou les zones commerciales, A pour l'agriculture et N pour tous les autres usages, par exemple la préservation des zones naturelles. » L'indice « p » qui le suit signifie « protégé ». « C'est un indice de protection supplémentaire », poursuit la spécialiste. Un indice qui empêchera certains projets, imposera une étude d'incidence plus poussée ou un calendrier de travaux précis pour éviter le dérangement des espèces.

Interview de M
DURBECQ, Maire de
Revin du 09/02/2021

La déchetterie, ça avance ?

On est toujours sur le dossier. Le terrain convient, il est quasiment plat. Tout convient, la ville de Fumay est d'accord pour modifier son plan local d'urbanisme. On a même trouvé un accord avec le propriétaire d'un petit bois qui jouxte cet emplacement. On a quelques soucis avec l'Office national des forêts. C'est un problème administratif, pas de volonté politique. Les études sont en cours. Ça se fera en face de l'actuelle déchetterie, côté Bois Bryas. Je n'en mettrai pas ma main au feu mais ça devrait se faire durant le second semestre 2021.

Question :

- Cette zone a-t-elle été
est-elle classée Natura 2000 ?
Elle est - en Zone de Protection Spéciale (ZPS)
mais
- en Zone Spéciale de Conservation (ZSC)...



En raison de l'heure avancée, et dans le souci de tenir ses engagements en termes d'horaires, le Président propose que les diapositives abordant les sujets d'actualités n'ayant pas pu être abordés en séance soient annexées au compte rendu.

Les administrateurs approuvent cette proposition.

Francis VERITA demande alors la parole afin d'indiquer que la commission "Education" a été mise en place. Le Président en est Miguel LEROY. Le Président des AMIS y siège pour représenter la société civile.

La réunion est clôturée à 20 h 15.

Programme des prochaines instances

Réunion de bureau des Amis

Judi 18 mars 2021- de 18h00 à 20 h 00

Assemblée générale

Samedi 27 mars 2021 de 9 h 30 à 12 h 30

Synthèse des décisions prises ou communiquées lors du Conseil d'administration du 28 janvier 2021

Organisation de l'Assemblée générale 2020 le 27 mars 20214

A. Acquisition de moyens techniques en facilitant la tenue.....4

Un vidéo-projecteur, une sono portage et une table de mixage ont été acquis par les Amis.

Pour la tenue de la future AG, Dominique CENDRE et un membre de l'AREL se sont proposés pour assurer les fonctions de régisseur. Ils se proposent d'initier des membres des AMis.

Un appel à volontaires est réalisé afin d'identifier des administrateurs souhaitant être formés.

Au terme de l'AG, un sondage sera réalisé auprès des membres des Amis pour évaluer ces modalités de fonctionnement de cette instance.

La mise à disposition de ce matériel aux membres du collège "Associations" est décidé pour les aider dans leur fonctionnement.

Il est envisagé de constituer un groupe qui réfléchirait aux modalités de prêt. Un appel est volontaire est réalisé. Pas de candidats. A revoir

Le Président lance un appel afin d'identifier les besoins.

B. Rétro-planning à la réunion du 27 mars 20216

1. Modalités d'envoi des convocations6

Envoi des convocations la **première semaine de mars** accompagnées :

* d'une déclaration de participation précisant présence physique ou connexion par vioconférence

* d'un pouvoir

* d'un document de candidature à un poste d'administrateur et positionnement sur un poste de représentation au sein d'une commission PNRA

Retour attendu des éléments **pour le 15 mars**

La proposition d'avancée des échéances est adoptée à l'unanimité

Le Conseil d'administration valide la transmission d'une invitation à l'AG aux membres du Bureau syndical et au conseiller départemental

2. Organisation d'une réunion annuelle d'information8

Rencontre prévue dans la convention Amis/PNRA réunissant les membres des Amis et les équipes du PNRA

Proposition est faite de constituer un groupe de travail qui présenterait ses propositions en bureau pour validation en Conseil d'administration en lien avec la directrice du PNRA

Le groupe de travail est composé de Francis VERITA, Yannick MAQUART et Michèle MAIRE.

C. Dès l'invitation à l'Assemblée générale, en prévision de la composition du Conseil d'administration 2021, interroger les administrateurs8

Les administrateurs en fin de mandat demandent-ils le renouvellement de ce mandat ?

Quels sont les administrateurs qui souhaiteraient démissionner en cours de mandat ?

Quelles sont les candidats parmi les administrateurs à participer aux commissions ?

Point sur les investissements.....10

Le matériel vidéo a été acheté.

Afin de permettre d'acquérir des supports pour équiper un stand ou permettre d'identifier les Amis (vêtements, casquettes, adhésifs, etc) lors des sorties, des évènements, un groupe de travail est constitué et formulera des propositions. Yann MALHOMME et Bernard MASSON sont candidats.. Un appel à d'autres volontaires est formulé.

Les brèves12

Afin de travailler à la **mise à jour du site internet, les Amis** vont accueillir :

Deux stagiaires BTS SIO-SLAM du Lycée Monge de mai à juin

Deux stagiaires BTS NDRC du Lycée Monge (un en mars, un en juin)

Les rendez vous du Parc 2021..... 14

La brochure est en cours de finalisation, un appel est formulé pour la diffusion de celle ci

Remboursement des frais de déplacement..... 14

Le Président demande aux administrateurs de transmettre leurs états de frais de déplacement dès à présent afin de pouvoir tester l'outil nouvellement créé.

Ceux qui renoncent au remboursement doivent également le faire savoir au Président

Programme des prochaines instances..... 16

Réunion de Bureau le jeudi 18 mars 2021 de 18 h à 20 h

Assemblée générale le samedi 27 mars 2021 de 9 h 30 à 12 h 30

Annexe

Actualités (suite....) non présentées lors de la réunion

Communication

A ce jour les Amis disposent de trois vecteurs de communication :

- Le Postillon des Amis

- ✓ Message transmis à tous les adhérents par courriel
- ✓ Initié le 10 janvier 2020, 8 publications ont été faites (dont 4 après le premier confinement) et une... le 8 janvier 2021
- ✓ Objectif : 9 à 10 publications par an (nous y sommes... presque !)
- ✓ Contenu : Actualité et information sur les activités des Amis
 - ✓ Animations
 - ✓ Représentation de la Société Civile auprès du PNRA
- ✓ Ressenti très positif (lien régulier et dédié)

Aujourd'hui :

- = un seul rédacteur (PM) qui recherche des contributeurs... parmi - essentiellement - les membres actifs !
- = Mise en page à peaufiner

Souhaitez vous
que
« Le Postillon des Amis »
change de nom?

Souhaitez vous
proposer des articles,
participer à la conception,
contribuer à la rédaction,
ou à la correction
du « Postillon des Amis » ?

- Site internet

- ✓ Relooké par Adeline GRULET en septembre 2018
- ✓ Echec de la Formation de contributeurs proposée (2 participants)
- ✓ Disparition de la commission Communication
- ✓ Arrêt de la publication mensuelle « Le bulletin de Amis » en mai 2018 (publication régulière depuis septembre 2012)
- ✓ Demande récurrente de retour (env. 1500 abonnés)

Aujourd'hui :

- = deux rédacteurs (AG & PM) qui recherchent des contributeurs... parmi – essentiellement – les membres actifs !
- = Volontariat de Me Clémence CAPITAINE (peu de disponibilité)

- Facebook

- ✓ 568 abonnés au 16 décembre 2020
(478 au 5 janvier 2020)
- ✓ Essentiellement communication des Animations
(essentiellement annonce des RdV du Parc avec
- ✓ Record = 3666 vues le 2 février 2020 (Visite Haybes Salaisons)
(200 à 300 vues par jour en juillet et août)

Aujourd'hui : un seul rédacteur (PM) qui recherche des contributeurs...
parmi – essentiellement – les membres actifs !

Contenus

- participation des associations
(raisons d'être - nombre
d'adhérents)
- participation des adhérents individuels
(expériences, ...)